

peuple et culture

bulletin d'information
nouvelle série

janvier 1969 2

27 RUE CASSETTE, PARIS VI

Un STAGE RURAL aura lieu, à Marly-le-Roi, du 6 au 15 mars 1969.

Il est destiné à des responsables et animateurs de groupements en milieu rural :

- dirigeants de syndicats agricoles,
- administrateurs de coopératives agricoles,
- élus locaux,
- membres de groupements d'expansion et d'aménagement de l'espace rural,
- techniciens concernés par l'aménagement de l'espace rural,
- animateurs de groupements d'éducation populaire en milieu rural.

Au cours de ce stage seront étudiés tous les problèmes propres à l'évolution du milieu rural et de l'animation culturelle en milieu rural.

Conditions financières : les participants, remplissant les conditions requises, peuvent bénéficier de bourses au titre de la promotion collective agricole (P.C.A.).

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à

PEUPLE ET CULTURE
Service « Universités »
27, rue Cassette, Paris-6°

**A l'attention
des adhérents ou abonnés
de
Peuple et Culture**

- Tous les adhérents ou abonnés de 1968 reçoivent ce premier numéro de l'année.
- Seuls les adhérents ou abonnés pour 1969 recevront les suivants.
- Prix de l'abonnement 1969 :
 - 20 Frs pour la France
 - 23 Frs pour l'Étranger

sommaire

	pages
éditorial	3
1 travaux des instances de direction du Mouvement	4
● cadre général des activités pour 1969	4
● réunions du Bureau national.....	25
2 informations sur la vie de Peuple et Culture	41
● voyages d'études	41
● activités nationales	46
● informations régionales	49
3 informations générales	63

éditorial

Voici le bulletin d'information numéro 2, nouvelle série. Le plus grand nombre des groupes régionaux Peuple et Culture ont envoyé des comptes rendus, ce dont nous les remercions; ce numéro comporte donc une plus grande information sur les actions de base qui sont la vie même de notre mouvement. Elles sont complétées par les informations des services nationaux.

D'autre part, le Bureau national de votre mouvement a jugé utile de faire paraître, dans ce numéro, un résumé des comptes rendus de ses séances. Cela permettra à chacun d'entre vous d'être au courant des décisions prises.

Enfin, la partie d'information générale se propose de signaler les événements essentiels concernant l'éducation populaire.

L'ensemble est aussi résumé que possible. Selon les vœux formulés par les Assemblées générales, nous essayons de faire paraître le plus rapidement possible ce bulletin que nous voudrions maintenir mensuel. Nous désirerions savoir s'il vous satisfait.

Nous souhaitons à chacun de vous une bonne et heureuse année, une action culturelle efficace et nous vous prions de croire à nos sentiments amicaux et dévoués.

Le Président,

B. Cacérés.

1 travaux des instances de direction du Mouvement

Cadre général des activités pour 1969

présenté par le Bureau national au
Comité directeur du 12 janvier 1969
et approuvé par celui-ci pour servir
de base à l'élaboration
du programme détaillé

introduction

1 Conformément aux engagements pris lors de la première réunion du nouveau Comité directeur, le 24 novembre 1968, le Bureau national a élaboré un cadre général des activités du Mouvement pour l'année 1969, qu'il a soumis au Comité directeur pour servir de base à l'élaboration d'un programme détaillé.

2 Ce cadre général se présente en trois parties. La première présente des propositions concernant l'animation interne du Mouvement. La seconde s'attache à l'action extérieure de Peuple et Culture. La troisième partie indique les structures et les moyens humains et matériels nécessaires pour l'exécution des deux premières.

3 Si ce projet constitue une innovation considérable, il est loin, cependant, de pouvoir se présenter comme le fruit d'un véritable travail de programmation. Il eût fallu pour cela disposer d'une masse considérable d'informations permettant d'établir des hypothèses de travail et des alternatives.

Une programmation digne de ce nom suppose une réflexion sérieuse :

- sur des critères de préférence permettant d'incarner les idéologies générales dans l'ensemble des contraintes et des ressources d'une situation;
- sur des critères de cohérence entre les fins choisies et les moyens disponibles;
- sur les critères d'efficience relatifs à l'emploi des moyens matériels et humains.

Une programmation sérieuse devrait confronter les approches des praticiens et des « politiques », des militants et des experts. Elle devrait parcourir une série assez longue d'étapes — des premiers objectifs d'orientation fixés par les instances politiques jusqu'à l'élaboration d'un « produit fini », c'est-à-dire du programme adopté et remis aux services pour exécution. Rien de tout cela n'était concevable à un moment où, l'année de travail largement entamée, le nouveau Bureau devait s'attaquer

en même temps à un grand nombre de problèmes également urgents. Le cadre ci-dessous présenté n'est donc encore qu'un premier effort de mise en ordre d'éléments divers dont beaucoup procèdent de la nécessité de poursuivre des actions déjà engagées. Il ne s'agit pas encore, pour autant, de programmation.

4 L'on verra cependant, dans la première partie du projet, que le Bureau ne voudrait pas en rester là. La réflexion des praticiens, animateurs, formateurs doit s'ouvrir à celle des hommes d'études pour éclairer les décisions des instances politiques. Un effort de programmation permettrait de mieux préciser nos objectifs et de mieux les ajuster à nos moyens. Le Bureau se propose de mettre en route, dès le printemps de 1969, la préparation du programme pour 1970 dont les grandes lignes devraient être adoptées avant le début des grandes vacances. A la suite du premier effort réalisé dès à présent, nous progresserions ainsi d'année en année sur la voie d'une action mieux préparée et plus efficace.

5 Comment ce cadre a-t-il été établi ? Partant de la déclaration d'intention présentée par J. DUMAZEDIER à l'Assemblée générale de Saint-Etienne et au Comité directeur du 24 novembre qui constitue la base du travail du Bureau pour l'année 1969, nous avons recueilli les rapports des Services sur les actions engagées et prévues. Nous avons examiné ensuite la situation financière actuelle et les perspectives de 1969. Sur la base des informations ainsi mises en faisceau, tous les membres du Bureau ont présenté tour à tour leurs réflexions et suggestions pour l'animation interne, pour l'action exté-

rieure et pour les structures du Mouvement. Le compte rendu de ces débats a été communiqué à J. DUMAZEDIER en tant qu'animateur d'un futur Centre d'études et de programmation, qui fait part au Bureau d'un certain nombre de réflexions à leur sujet. Après une dernière série d'échanges de vues, le Bureau a enfin adopté le texte du présent projet après en avoir confié la rédaction à plusieurs de ses membres.

6 Une des contradictions qui pèsent sur la vie des associations culturelles nous contraindra à élaborer notre programme à un moment où nous restons dans l'incertitude en ce qui concerne une grande partie de nos ressources pour l'année à programmer. Pour tenir compte de cette situation, il paraîtra nécessaire de diviser chaque section du programme définitif en actions de première et de deuxième priorité. Une diminution sensible des aides publiques précédemment reçues ne saurait en effet être exclue des perspectives.

Pour donner un exemple concret, si la transformation de l'éducation scolaire en éducation permanente et sa démocratisation constituent un des grands secteurs, la formation des maîtres des classes terminales de l'enseignement primaire serait un sous-secteur prioritaire. Dans ce sous-secteur au cours de l'année 1969 un certain nombre de sessions seraient à organiser, de documents à rédiger et à publier, de recherches à entreprendre et d'actions « politiques » à mener vis-à-vis des administrations ainsi que des élus. D'autres associations, syndicales, culturelles et éducatives devraient participer également à cette recherche sur le plan national comme sur le plan international.

7 Pour l'animation interne du Mouvement, l'on verra que nos propositions, relativement peu nombreuses, comportent un calendrier assez précis. Dans le chapitre très vaste des actions et interventions extérieures, il nous est apparu nécessaire de procéder autrement. A un premier niveau, nous avons délimité un certain nombre de grands secteurs de développement, en France et dans le monde, où notre engagement nous paraît particulièrement nécessaire et susceptible d'une certaine efficacité. A l'intérieur de chacun de ces grands secteurs, nous avons choisi, à un deuxième niveau, un nombre limité de thèmes ou sous-secteurs. Notre projet s'arrête là. Toutefois, après la décision du Comité directeur, il faudrait aborder un troisième niveau où seront précisées les activités concrètes à exécuter en 1969 à l'intérieur de chacun des sous-secteurs retenus.

Après l'adoption du cadre par le Comité directeur, les services formuleront leurs propositions pour le troisième niveau (actions concrètes à mener dans chaque sous-secteur). Ces propositions seront examinées par le Centre d'études et de programmation et par le comité financier qui leur accorde là une enveloppe budgétaire. Ce travail devra être accompli entre le 15 janvier et le 15 février 1969.

Une fois le programme définitif adopté par le Comité directeur, et approuvé par le Bureau, le programme détaillé ainsi élaboré sera remis au Directeur des services nationaux pour exécution.

8 A partir de ce moment, aucune activité non inscrite au programme ne devra plus être entreprise, sauf décision exceptionnelle et dérogatoire du Bureau. Le Directeur des services nationaux devra rendre compte

au bureau, au moyen de rapports mensuels, trimestriels, et annuels, de l'exécution du programme adopté.

En résumé, notre programme d'activités définitif répondra à plusieurs objectifs. Il convient en effet que ce programme d'activités soit conçu en fonction de sa valeur et de sa répercussion formative sur les adhérents du Mouvement et sur le Mouvement lui-même. Il convient que ce programme d'activités soit cohérent par rapport à une analyse politique de la société actuelle, ce qui définit son opportunité et lui confère sa valeur d'expérimentation. Il convient que ce programme soit cohérent par rapport aux moyens et aux possibilités réelles d'action du Mouvement.

Le programme d'activités prend ainsi l'allure d'un contrat passé entre le Bureau national et le Mouvement, selon lequel le Bureau s'engage à poursuivre certaines actions et certaines expériences et à en diffuser les résultats dans les publications du Mouvement, fiches techniques et bulletins intérieurs.

PREMIERE PARTIE : ANIMATION INTERNE

1 Assurer la poursuite de la réflexion sur les orientations.

Il est certain que le débat sur les orientations constitue une occasion de réflexion riche et féconde pour le Mou-

vement, en raison notamment de la manière dont il a mobilisé les plus actifs des adhérents de P.E.C.

La poursuite de ce débat devrait permettre aux animateurs du Mouvement de mieux situer la signification de leurs actions et de leur engagement.

Il y a, nous semble-t-il, une incertitude de P.E.C. sur ses objectifs et sur sa définition, tout comme il y a une certaine incertitude des animateurs sur leur propre identité professionnelle. Elle tient à la relation très complexe dans laquelle ils se trouvent, dans leurs actions, tant par rapport au « politique » que par rapport au « technique ».

Parallèlement à la poursuite d'un débat de fond sur les orientations, il conviendrait qu'à l'occasion des actions concrètes du Mouvement se développe une réflexion concernant la problématique qu'impliquent ces actions de formation. Celle-ci serait ainsi susceptible de venir nourrir de manière concrète le débat sur les orientations.

2 Constituer un groupe d'études sur la pédagogie des stages.

Il s'agit d'un point d'urgence. Ce groupe d'études devrait être l'occasion d'une mise en commun sur les méthodes, les contenus et les programmes. Ce travail d'étude sur la pédagogie des stages pourrait comporter des formules très diverses : week-end, journées d'études, école de perfectionnement. Un effort devrait être fait pour qu'en soient communiqués et diffusés les résultats.

3 Essai expérimental d'assistance à un programme d'action régionale.

Il s'agit d'aider au développement de l'action d'une association régionale. Il s'agit aussi d'inaugurer des habitudes de travail concerté et contractuel entre le national et les régions.

4 Introduire à Peuple et Culture des habitudes de programmation cohérente de nos actions.

Il s'agit d'organiser des journées d'études consacrées à l'élaboration des politiques et des actions à mener dans les secteurs définis inscrits au programme d'action du Mouvement.

5 Un effort systématique d'information des adhérents sur la vie de leur Mouvement.

Le Bulletin d'information paraîtra huit fois au minimum de janvier à décembre et rendra compte des activités générales du Mouvement.

Le B.I.A. (bulletin d'information destiné aux animateurs) comportera, entre autres, des comptes rendus d'expériences et des informations pédagogiques et bibliographiques.

Calendrier indicatif :

Il faut se fixer un planning et un calendrier minimum.

- Session consacrée au problème des orientations et à la programmation concrète de nos actions, à Pâques 1969.

- Journées d'élaboration du programme 1970 en juin 1969.
- Ecole de perfectionnement, sous forme de voyage à l'Etranger destinée principalement aux permanents.
- Trois ou quatre réunions destinées, sur le plan national, à étudier la mise en œuvre, l'exécution et le contrôle du programme 1969.
- Seconde session consacrée au problème des orientations, en novembre.

DEUXIEME PARTIE : ACTION EXTERIEURE

1 Nous avons regroupé dans cette deuxième partie toutes les activités d'information, de formation ou de recherche, qu'elles fussent orales ou écrites, toutes les actions d'interventions tournées vers l'extérieur. L'on n'y retrouvera donc pas la distinction traditionnelle des éditions et de la formation. Une fois un thème ou un secteur d'action retenu, toutes les activités et interventions possibles doivent être mises en œuvre au service de l'action que nous proposons d'y mener.

2 Si nous étions déjà en programmation véritable, nous devrions examiner pour chaque secteur et sous-secteur :

- le « pour qui ? » (public)
- le « quoi ? » (thème)
- le « comment ? » (méthodes)

ainsi que les moyens mis en œuvre, moyens oraux (information — formation) ou écrits (documents — éditions), sans parler d'éventuels moyens visuels.

Pour le programme de 1969, nous nous limitons à présenter des secteurs d'activités, et à l'intérieur de chacun d'eux des sous-secteurs qui se définissent tantôt par un thème, une préoccupation, tantôt par un public, tantôt même par un moyen. Cette présentation est certes simplifiée et parfois source de confusion, mais elle fournit un tableau relativement lisible et une grille « pratique ».

3 En examinant les principales analyses faites au sein de Peuple et Culture et au-dehors, sur les données actuelles et les perspectives de changement de la société française et mondiale, en réfléchissant sur les ferments de modernisation, de rajeunissement, d'autonomisation, de démocratisation, de socialisation, etc... qui travaillent cette société et sur les résistances qu'ils rencontrent,

en pensant aux grands conflits qui déchire notre Monde, aux affrontements entre revendications et répressions, auxquels nous ne pouvons rester étrangers,

en tenant compte des orientations fondamentales de Peuple et Culture rappelées et actualisées par la déclaration d'intention de Saint-Etienne,

en tenant compte de notre expérience, des actions actuellement en cours ainsi que de nos ressources en hommes et en moyens financiers,

il nous apparaît que les grands secteurs d'interventions énumérés ci-dessous, devraient être retenus pour notre programme de 1969. Nous pensons que des transforma-

tions décisives sont en train de se produire dans ces secteurs, que nous devons y être présents et que notre engagement peut y être utile.

Choisis au niveau du vécu, ces grands secteurs d'intervention devraient être l'occasion tout au long de l'année, d'un travail de réflexion sur la signification politique de notre action et sur notre stratégie.

4 LISTES DES GRANDS SECTEURS D'INTERVENTION RETENUS POUR 1969 :

- 1. Transformation de l'éducation scolaire en éducation permanente**
- 2. Développement culturel du monde du travail (secteur urbain)**
- 3. Développement de la démocratie locale et régionale**
- 4. Promotion du monde rural**
- 5. L'action culturelle auprès du 3^e Age**
- 6. Elaboration et mise en œuvre d'une politique démocratique de la diffusion culturelle**
- 7. Internationalisation de la culture populaire (ou démocratisation de la culture internationale).**

Si l'on examine de plus près ces sept secteurs, on s'aperçoit que trois d'entre eux ont trait au développement culturel de vastes couches de la population victimes d'inégalités et d'aliénations qu'il est de notre vocation de combattre (le monde du travail urbain, le monde rural, les vieillards).

Deux secteurs ont trait aux grandes conditions dont dé-

pendent les futurs progrès des luttes contre les inégalités et les injustices : la transformation de l'éducation scolaire en éducation permanente, et plus généralement la réalisation de l'éducation permanente d'une part, et le développement de la démocratie dans le cadre de vie local et régional.

Enfin deux secteurs sont centrés sur des moyens : la diffusion culturelle et l'action culturelle internationale.

Il nous semble toutefois que les thèmes-conditions et les thèmes-moyens revêtent une certaine autonomie et méritent d'être présentés à part.

5 Pour le premier grand secteur :

Transformation de l'Education scolaire en éducation permanente

qui porte en lui tous les problèmes de la « démocratisation de l'enseignement », nous proposons de retenir les sous-secteurs ou sous-thèmes suivants, dans le cadre de la lutte contre l'anachronisme du système scolaire et universitaire face à une société en évolution permanente, et en proposant une initiation aux méthodes d'éducation permanente à tous les niveaux et degrés :

- a) **Formation des maîtres de classes de fin d'études et de transition**
- 1. Premier degré
 - b) **Animation des foyers de rééducation**
- a) **Animation culturelle des collèges et lycées (foyers socio-culturels)**
- 2. Second degré
 - b) **Formation des parents d'élèves**

3. Enseignement
supérieur

**Rôle de l'Université (enseignants et
étudiants) dans l'éducation perma-
nente et l'action culturelle**

6 Pour le second grand secteur :

Développement culturel du monde du travail urbain,

en pensant à la nécessité de rechercher un meilleur équilibre entre les valeurs de loisirs et les valeurs d'engagement, et d'étudier les nouveaux rapports qui s'établissent entre les valeurs du travail et les valeurs hors travail, nous proposons de retenir comme sous-secteurs pour 1969 :

- a) **l'action socio-culturelle des comités d'entreprises**
- b) **l'information et la formation en vue d'accroître le rôle des travailleurs dans l'entreprise** et de leur permettre de mieux lutter pour la transformation des structures économiques. Cette action devrait être menée en collaboration avec les écoles de formation syndicale et avec les comités d'entreprises, Peuple et Culture intervenant là où nous sommes compétents (par exemple l'application de l'entraînement mental à l'analyse du milieu)
- c) **participation à des actions de formation industrielle,** si elles sont conçues et menées en accord avec les syndicats et les comités d'entreprises.

7 Pour le troisième grand secteur :

Développement de la démocratie locale et régionale

nous nous plaçons dans la perspective de la lutte contre l'impérialisme parisien, de l'accroissement de la qualification culturelle nécessaire pour la participation aux nouveaux « pouvoirs » régionaux et locaux, de la lutte pour la décentralisation et la promotion culturelles des localités et régions.

Nous retiendrons ici les sous-secteurs suivants :

- a) l'Aménagement de la nature, les parcs naturels,
- b) l'Animation du cadre résidentiel,
- c) l'Urbanisme sur la place publique
- d) la Formation des responsables locaux et régionaux (élus, administrateurs, responsables d'associations, etc...)
- e) la Politique culturelle des villes (les institutions, les hommes).

Le premier et le troisième de ces thèmes ont des rapports évidents avec le grand secteur d'intervention axé sur le Monde rural, le cinquième a des rapports évidents avec le secteur de la diffusion culturelle.

8 Pour le quatrième grand secteur :

Promotion du monde rural

nous proposons de retenir les sous-secteurs suivants :

- a) la démocratisation de la collectivité rurale (formation des responsables, élus, coopératives, associations),

- b) la coopération entre ruraux et citadins résidant, temporairement ou définitivement, à la campagne
- c) l'initiation des ruraux aux nouveaux problèmes posés par l'expansion des loisirs urbains (tourisme, formation en vue d'activités et d'attitudes nouvelles)
- d) information et formation en vue de la participation des ruraux à la politique d'aménagement des campagnes

9 Pour le cinquième grand secteur

L'action culturelle auprès du troisième âge

nous ne proposons pas de sous-secteur, le domaine est trop neuf, et trop vaste, les expériences trop peu nombreuses; Peuple et Culture se basant sur ce qui a été entrepris à ce propos par P.E.C.-Isère et ailleurs devra d'abord éclairer le terrain et chercher ce qui peut y être de sa compétence.

10 Pour le sixième grand secteur

Elaboration et mise en œuvre d'une politique démocratique de la diffusion culturelle

nous retenons comme sous-secteurs :

- a) Les institutions : maisons de la culture, centres culturels municipaux, institutions « classiques », musées, théâtres, archives, etc... Formation des animateurs et relais. Initiation à des méthodes d'animation et d'éducation permanente.

- b) Les centres de formation : écoles de musique, d'architecture, des Beaux-Arts, etc..., les centres d'information et de documentation — initiation à des méthodes d'animation.
- c) Participation à des actions de décentralisation (salles d'essai de cinéma, relais de la cinémathèque, décentralisation musicale).
- d) Participation à des émissions de radio et de télévision (ORTF-RTS) pour l'application des méthodes d'animation dans les émissions culturelles et éducatives.

On voit le lien évident (mais non exclusif) de ce secteur avec celui de la démocratie locale et régionale.

11 Pour le septième grand secteur

Internationalisation de la culture populaire — démocratisation de la culture internationale,

il nous paraît que P.E.C. devrait s'intéresser en premier lieu aux thèmes ou sous-secteurs suivants :

- a) Elargissement de la conscience nationale à une conscience européenne (en partant de la prise de conscience des conditions de la vie des travailleurs notamment en Allemagne et en Italie).
- b) Promotion d'une réflexion critique prévisionnelle dans l'action de développement culturel.
- c) Critique de la culture et de la société capitaliste à travers les combats du **Québec**.
- d) Critique de la société et de la culture socialistes à travers les expériences tchèques et yougoslaves.

- e) Critique de la société et de la culture dans les pays riches à travers la connaissance des problèmes du Tiers Monde.

Au demeurant à chaque secteur ou sous-secteur du programme tout entier devraient autant que possible correspondre des voyages d'étude à l'Etranger et des échanges internationaux.

12 Nous concluerons en rappelant que la mise en œuvre d'un programme comportant 28 sous-secteurs relevant de 7 grands secteurs, exige la sélection au troisième niveau d'activités précises correspondant bien aux caractéristiques, compétences et moyens de P.E.C. Elle exige aussi **l'appui d'une politique des relations extérieures** visant notamment à favoriser les **échanges d'action avec d'autres associations** afin que **P.E.C. n'intervienne pas sur des terrains où d'autres sont mieux placés ou mieux équipés**, et **inversement**; afin que nos forces souvent dérisoires soient utilisées au mieux grâce à des accords d'associations.

La politique des relations extérieures devra donc s'intéresser :

- aux regroupements d'associations (GEREA, « Collectif des 78 »);
- aux intégrations possibles
selon la ligne GREP-ADELS, etc...
suivant une ligne FMJC — Foyers Léo-Lagrange, FUAJ;
- à la reprise de la recherche d'un accord de coopération avec la Ligue de l'Enseignement;
- aux contacts avec les syndicats;

- aux échanges de vue avec les forces politiques pour les sensibiliser aux problèmes du développement culturel.

L'intégration poussée avec Culture et Développement et Culture et Télévision au niveau de la programmation, des accords de service, du collectif des Animateurs, etc... devra constituer la première priorité dans ce domaine.

TROISIEME PARTIE : **STRUCTURES**

Pour mettre en œuvre le programme exposé dans les deux premières parties du présent document le Bureau estime qu'un certain nombre de décisions s'imposent concernant :

1. l'organisation des services nationaux du Mouvement
2. la création d'organes de réflexion, d'études et de programmation
3. l'établissement de contrats de travail entre le Mouvement national et les associations régionales.

En fait ces décisions, dont le Bureau estime qu'elles relèvent de sa compétence statutaire, s'imposeraient en grande partie même si nous ne nous engagions pas sur la voie d'une progression continue vers une programmation véritable.

1 Organisation des services nationaux du Mouvement

a) Création du poste de Directeur des Services nationaux

Le Délégué général ayant été élu Président, le Bureau a décidé de partager les responsabilités antérieures du Délégué général entre un Directeur des Services nationaux, véritable chef de l'« entreprise » P.E.C., et le Président, agissant par délégation directe du Bureau et qui conserverait la haute main sur les Relations extérieures et les rapports « politiques » avec les associations régionales P.E.C. Le Directeur des Services nationaux est le chef hiérarchique de tous les collaborateurs salariés du Mouvement sur le plan national. Il est responsable de l'exécution du programme annuel. Une description détaillée des responsabilités, droits et devoirs du Directeur des services nationaux a été établie par le Bureau, et communiquée au Comité directeur avant la réunion du 12 janvier 1969. Jacques GUENEE a été nommé Directeur des Services nationaux.

b) Au-dessous du Directeur des Services nationaux trois grands secteurs administratifs sont prévus :

Le Service administratif

Le Service des Interventions

Le secteur Etudes-Programmation

Ils sont dirigés respectivement par le Responsable du Service de l'Administration, le Responsable du Service des Interventions et le Délégué pour les Etudes et la Programmation.

Chaque sous-secteur du programme est pris en charge par un Responsable qui relève du Directeur des Services

auquel il est rattaché soit par l'intermédiaire du responsable de l'administration, soit par celui du responsable des Interventions.

Le Service des Interventions a essentiellement un rôle de coordination logistique (planning), le contenu des interventions étant élaboré sur proposition du responsable de sous-secteur concerné par concertation entre le Collectif des animateurs, le Centre d'Etudes et de Programmation et le Directeur des Services; les décisions d'inscription au programme relevant normalement du Comité financier à l'intérieur des sous-secteurs déjà retenus, ou du Bureau quand il s'agit d'innovations par rapport au Programme adopté.

2 Création d'organes de réflexion et de programmation.

Afin d'associer plus directement à la fois les animateurs-formateurs et les techniciens et experts à l'élaboration et à l'exécution du programme, le Bureau a décidé de créer deux organes nouveaux :

a) un Collectif des Animateurs permettant aux praticiens de réfléchir ensemble sur le sens de leur action, sur les contenus et les méthodes et de formuler leurs propositions à ce sujet.

b) Un Centre d'Etudes et de Programmation apportant au Mouvement l'appui de la compétence des hommes d'études et de recherches pour une meilleure préparation des décisions qui seront prises par les instances statutaires. Le rôle et le fonctionnement de ces deux organes, ainsi que les responsabilités du Délégué pour les Etudes

et la Programmation qui assure la bonne marche de leur travail, ont été définis dans un document communiqué aux membres du Comité directeur avant la réunion du 12 janvier 1969.

3 Etablissement de conventions ou contrats de travail entre le Mouvement national et les associations régionales.

Le Bureau s'est prononcé en faveur du principe de tels contrats qui permettront aux associations régionales de prendre en charge une partie du Programme annuel, en recevant les moyens nécessaires à la mise en œuvre de ces actions. L'établissement de ces contrats sera de la compétence du Bureau, leur exécution sera assurée par le Directeur des services nationaux en ce qui concerne les engagements du Mouvement national.

réunions du bureau national

compte rendu de la deuxième réunion du 30 novembre 1968

Présents : B. Cacérès - D. Choblet - H. de Gisors - M. Jacquey - P. Lavy (et J. Perret, suppléant) - A. Lemarchand - F. Pagès - A. Piegay - J. Rovin - B. Smaghe.

La réunion est ouverte sous la présidence de B. Cacérès à 14 h.

1.

Conformément aux décisions prises lors de la réunion du 24 novembre 1968, il est procédé à un échange de vues sur le remplacement du délégué général rendu nécessaire par l'élection de Bénédict Cacérès à la présidence du Mouvement.

Il se dégage de cet échange de vues une préférence pour une formule remplaçant le délégué général par un directeur des services nationaux qui aurait autorité sur l'ensemble du personnel des services du Mouvement et aurait pour principale mission, sous la direction du Bureau, d'appliquer le programme du Mouvement élaboré pour l'année.

Les services des relations extérieures et des relations avec les Régions (aspects « politique intérieure » du mouvement) seraient directement rattachés au président du mouvement.

Le Bureau examine ensuite un certain nombre de candidatures à ce poste ou de personnalités à pressentir.

2.

Le trésorier, Joseph Rovin, présente un premier rapport sur la situation financière du Mouvement. Il en résulte que l'année 1968, comme l'année 1967, est en principe susceptible de se terminer avec un bilan positif, mais que cette situation est grevée du fait d'une utilisation insuffisante des crédits accordés par le ministère de l'Agriculture au titre de la P.C.A.

Par ailleurs, les perspectives pour 1969 sont des plus incertaines, du fait des décisions d'austérité prises par le Gouvernement. De ce fait il sera nécessaire de procéder d'une manière très prudente à la désignation des tâches prioritaires à inscrire au programme de 1969.

Le Bureau décide de faire étudier par les services, de toute urgence, un plan d'utilisation des fonds P.C.A.

3.

Conformément aux décisions prises le 24 novembre, et en vue de la présentation d'un projet de programme à la réunion du Comité directeur du 12 janvier, projet qui devrait être

communiqué aux membres du Comité directeur avant le 31 décembre, le Bureau se saisit de la question de la programmation.

a) en un premier temps est présenté et commenté par le Président, B. Cacérès, un dossier sur les activités actuelles des différents services nationaux et sur les projets de travail retenus en principe pour 1969 par les divers services.

Le Bureau considère que ces projets ne peuvent avoir à l'heure actuelle qu'une valeur indicative et qu'ils devraient être examinés un par un dans le cadre d'élaboration du projet de programme général.

b) La mise en œuvre d'une politique de programmation sérieuse exigeant l'organisation d'une procédure efficace, le Bureau examine un projet de création de Centre d'études et de programmation dans le cadre de PEC, qui est présenté par J. Dumazedier, invité à participer à cette partie du travail de la réunion. J. Dumazedier expose brièvement les fonctions qui devraient être celles du Centre d'études et de programmation, les structures qu'il envisage pour ce Centre ainsi qu'un schéma de fonctionnement.

La discussion fournie et animée relève une série de réserves ainsi qu'une série d'arguments positifs, plaidant en faveur de la création d'un tel Centre qui de toutes façons ne devrait avoir qu'un rôle strictement consultatif.

Il est décidé, d'une part d'envoyer aux membres du Bureau par écrit le texte de la communication de J. Dumazedier, et de reporter d'autre part à la prochaine réunion la suite de la discussion.

c) Il est procédé ensuite à un échange de vues sur le contenu général d'un programme pour 1969. Un tour de table permet à tous les membres du Bureau d'exprimer à ce sujet leurs idées et leurs suggestions. La suite du débat est également renvoyée à la prochaine séance.

d) Toutefois, une certain nombre de **décisions** sont prises immédiatement :

1° Lancement immédiat d'un bulletin intérieur d'information qui sera adressé à tous les adhérents de P.E.C. et dont le premier numéro paraîtra dès le mois de décembre.

Ce bulletin comportera un bref résumé du déroulement de l'Assemblée Générale, ainsi que des réunions du Comité directeur et du Bureau national.

2° En ce qui concerne le compte rendu de l'Assemblée générale de Saint-Etienne, il est constaté que la publication d'un procès-verbal intégral coûterait trop cher.

Le Président est chargé d'étudier la publication d'un compte rendu abrégé.

4.

Le Bureau se saisit ensuite des demandes du personnel des services nationaux concernant les rapports de ce personnel avec le Bureau (ancienne motion C. 7 présentée à l'Assemblée générale de Saint-Etienne).

Le Bureau donne son accord pour la mise en œuvre des points 3, 4, 5 et 6 de l'ancienne motion C. 7. En ce qui concerne les points 2 et 7 le Bureau considère qu'ils relèvent de la compétence du Comité directeur. Ils seront par conséquent soumis à la décision de ce dernier lors de la réunion du 12 janvier 1969.

Le Bureau précise par ailleurs qu'en cas de création du CEP, les membres du personnel permanent pourront participer aux travaux de ce Centre. Il rappelle également que tout membre du personnel permanent pourra être entendu par le Bureau National sur demande présentée par l'intermédiaire du Délégué général ou éventuellement du responsable du Centre d'Etudes et de programmation.

5.

Saisi d'une demande d'attribution d'un poste FONJEP au groupe PEC-Haute-Normandie, le Bureau estime qu'il ne lui est pas possible de prendre à ce sujet une décision tant que n'aura pas été défini le programme pour 1969, ainsi que la politique des rapports entre le National et les Régions.

6.

Le secrétariat à la Jeunesse et aux Sports ayant convoqué P.E.C. pour l'étude annuelle de la demande de subvention pour 1969, sont désignés pour participer à cette entrevue, le président, le trésorier, ainsi que Mme de Gisors et F. Pagès.

7.

Une délégation de Peuple et Culture devant prochainement se rendre en Tchécoslovaquie, il est décidé de nommer Ginette Cacérès responsable de la délégation, M. Vignal en assurant le secrétariat.

La séance est levée à 22 h. 15

Le président,
Bénigno Cacérès

Le secrétaire de séance,
André Piégay

compte rendu de la troisième réunion du 12 décembre 1968

Présents : B. Cacérès - D. Choblet - H. de Gisors - M. Jacquey - P. Lavy - A. Lemarchand - F. Pagès - A. Piegay
J. Rovin - B. Smaghe.

1.

Le président B. Cacérès ouvre la réunion à 14 h. 45. Le compte rendu de la précédente réunion n'étant pas parvenu en temps utile pour être recopié à l'usage des membres du Bureau, ce document sera soumis à l'approbation lors de la prochaine réunion.

2.

L'ordre du jour appelle en premier lieu la désignation d'un **directeur des services nationaux**, B. Cacérès informe le Bureau sur la situation des différentes candidatures et les autres démarches entreprises.

Après un abondant échange de vues, il est décidé :

a) qu'une seule candidature paraît actuellement pouvoir être retenue si la nomination doit intervenir dans les délais nécessaires,

b) qu'un certain nombre de camarades seront consultés à titre personne sur cette candidature.

c) B. Smagghe, J. Rovin et B. Cacérès, reçoivent délégation de rédiger une « description d'emploi » concernant les compétences et les devoirs du directeur des services nationaux, description qui sera communiquée à la personnalité pressentie. La désignation du directeur des services nationaux devra intervenir officiellement lors de la prochaine réunion du Bureau.

3.

B. Cacérès, J. Rovin et H. de Gisors rendent compte de leur entrevue avec Mlle Guillaume, chef du Vème Bureau au secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports. Les perspectives pour la subvention 1969 restent obscures. Pour 1968 P.E.C. a reçu un supplément de 12.000 F. sur le collectif de juillet.

4.

Le Bureau poursuit ensuite cette réflexion sur le programme pour 1969. Il retient à cet effet une présentation en trois parties :

- a) l'animation interne de P.E.C.;
- b) l'action extérieure;
- c) les signatures et les équipes, présentation proposée par B. Smagghe.

Il est rappelé également qu'un certain nombre de problèmes dont la solution avait été préparée par le précédent Bureau attendent une décision définitive et notamment la grille des salaires et les statuts du personnel. Il est de même déjà mis en œuvre des décisions prises lors de la réunion du Bureau du 30 novembre concernant les relations avec le collectif. Il

est décidé qu'une réunion sur les grilles de salaire aurait lieu le lendemain, vendredi 13 décembre, entre B. Smagghe, P. Borcher et J. Rován.

B. Cacérès rappelle que la création de commissions mixtes est prévue et que certaines questions, dès cette réunion, seront confiées à des commissions. Il rappelle d'autre part que le CEP n'aura qu'un rôle consultatif.

B. Smagghe demande que soit poursuivi le travail d'élaboration de nouvelles structures.

5.

Le Bureau reprend ensuite le débat sur le C.E.P. Après une longue discussion, **il est décidé que M. Jacquey est chargé de rédiger un projet de règlement intérieur portant statut du C.E.P. règlement qui sera présenté à la prochaine réunion du Bureau.**

6.

Le Bureau reçoit ensuite Ginette Cacérès qui vient présenter un rapide rapport oral sur le déroulement du voyage d'études en Tchécoslovaquie. La délégation remettra prochainement un rapport détaillé. En attendant G. Cacérès se félicite du climat amical dans lequel s'est déroulé ce voyage et de l'intérêt du programme.

Pour l'avenir cependant les voyages d'étude en Tchécoslovaquie devraient être davantage orientés sur des questions très précises. Il faudrait aussi ne pas limiter les échanges à l'Académie socialiste, si important que soit ce dernier organisme. G. Cacérès demande au nom du groupe que le compte-rendu du précédent voyage (décembre 1966) soit joint à celui de cette seconde rencontre. Elle indique au Bureau que le groupe a fonctionné avec une présidence tour-

nant, changeant chaque jour et que ce système a donné d'excellents résultats.

7.

Le Bureau se saisit de deux lettres reçues de G. Heliot, au nom du groupe de Haute-Normandie, et de R. Eymard, au nom du groupe Corrèze. Les décisions suivantes sont prises qui reprennent et élargissent en partie des décisions déjà adoptées lors de la réunion du 30 novembre 1968 :

I. En ce qui concerne le compte rendu de l'Assemblée générale, le Bureau considère qu'il constitue un ensemble en lui-même et qu'il n'est pas concevable d'y apporter des compléments. Ceux-ci devront, le cas échéant, être publiés dans un autre contexte.

II. Le Bureau considère cependant que le débat sur les orientations de Peuple et Culture devrait continuer à être assuré. A cette fin il charge M. Jacquey de prendre contact avec des militants appartenant aux diverses tendances non représentées au Bureau afin de constituer un groupe de travail qui soumettrait au Bureau des propositions relatives à la continuation du débat sur les orientations. Ces propositions pourraient comporter notamment l'ouverture d'une tribune libre dans une publication du Mouvement et l'organisation de journées d'études.

III. Il est décidé qu'un compte-rendu abrégé des travaux du Comité Directeur du 24 novembre sera établi par H. de Gisors. Le compte rendu sera soumis au Comité directeur du 12 janvier et publié au bulletin de P.E.C. Cette procédure sera maintenue pour l'avenir si elle est approuvée par le Comité directeur.

IV. Les comptes-rendus des travaux du Bureau seront établis par le président sur la base des notes prises et rédigées par un membre du Bureau faisant fonction de secrétaire.

re de séance, chaque membre remplissant cette fonction à tour de rôle par ordre alphabétique. Après approbation lors de la session suivante le compte rendu sera envoyé aux membres du Comité directeur et aux responsables des groupes régionaux dès son approbation par le Bureau.

V. Le Bureau institue un Comité de rédaction du bulletin composé de B. Cacérès, M. Jacquey et J. Rovin, qui pourront s'adjoindre d'autres membres de P.E.C. à titre de consultants.

VI. Les textes destinés à préparer les sessions du Comité directeur, sont envoyés aux membres de ce dernier. Ils pourront, s'ils le désirent, les porter à la connaissance d'autres membres de P.E.C. Les textes pourraient faire l'objet d'une publication dans le Bulletin si le Bureau en décide ainsi.

VII. La question du montant de la cotisation sera inscrite à l'ordre du jour du prochain Comité directeur. Le groupe « Corrèze » est invité à fournir à cette fin un exposé des motifs documenté.

8.

A. Lemarchand demande au nom de P.E.C. Puy-de-Dôme l'inscription au programme de 1969 d'une session de formation sur les activités socio-culturelles des comités d'entreprise. Il lui est donné acte de cette demande qui sera examinée dans le cadre général de la programmation.

9.

Reprenant le débat général sur le programme de 1969 et après un long échange de vues **il est décidé** que seront inscrites au programme de 1969 :

a) des journées d'études consacrées à la préparation du programme de 1970.

b) des journées d'études consacrées aux débats d'orientation.

En outre, tenant compte de la création du bulletin intérieur il est décidé que le B.I.R. sera transformé en publication de documentation destinée aux animateurs-instructeurs. H. de Gisors est chargée de soumettre à la prochaine réunion du Bureau une proposition relative au comité de rédaction du B.I.R. transformé.

Pour la suite du travail d'élaboration du programme, en tenant compte des contraintes du calendrier, il est décidé :

a) B. Smaghe est chargé de présenter à la prochaine réunion (23 décembre) un projet de programme concernant l'animation intérieure du Mouvement.

b) La deuxième partie (action extérieure) et la troisième partie (structures), ainsi qu'un éventuel préambule, seront rédigés au cours de la réunion du 23 décembre.

La séance est levée à 23 h.

Le président,
Bénigno Cacérès.

Le secrétaire de séance,
Joseph Rován.

compte rendu de la quatrième réunion du 23 décembre 1968

Présents : B. Cacérès - D. Choblet - H. de Gisors - M. Jacquey - P. Lavy (et J. Perret suppléant) - A. Lemarchand - A. Piegay - J. Rovin - B. Smagghe.

1.

Adoption et diffusion des comptes rendus.

Le président B. Cacérès ouvre la réunion à 9 h. 30. Le Bureau examine les derniers comptes rendus de ses séances pour adoption et diffusion aux membres du Comité directeur.

Le Bureau accepte à l'unanimité les documents et décide de les envoyer également : aux présidents des groupes régionaux et aux instructeurs nationaux. Ces comptes rendus paraîtront en outre dans le bulletin.

2.

Bulletin

Plusieurs propositions sont faites concernant notamment l'inclusion dans chaque bulletin d'une page réservée aux suggestions et critiques des adhérents, un sondage éventuel important

dans un seul numéro, les explications des nombreux sigles employés à PEC, la publication d'un lexique détachable ainsi qu'un texte de 10 lignes maximum sur chacune des 78 associations du « collectif ». Ces propositions sont transmises au comité de rédaction du bulletin.

3.

L'ordre du jour appelle l'examen de la **définition du poste de directeur des services nationaux**, son adoption et la nomination du titulaire.

Le Bureau examine et modifie le projet de définition du poste et l'adopte à l'unanimité.

Il est décidé de le communiquer pour information aux membres du Comité directeur, aux responsables régionaux ainsi qu'aux instructeurs nationaux.

Le Bureau nomme Jacques Guénée directeur des services nationaux sous réserve de la signature du contrat.

4.

H. de Gisors communique le texte de J. Dumazedier relatif à la programmation.

La discussion a lieu en présence de J. Dumazedier.

Le Bureau a essayé de formuler des hypothèses de programmation. Le C.E.P. a travaillé sur ces hypothèses. Le programme sera une synthèse de ces deux travaux. A l'intérieur du programme, les responsables d'activité à désigner proposeront au directeur des services, en accord avec le C.E.P., les activités concrètes à mener.

Après l'interruption nécessaire pour le déjeuner, la reprise des travaux a lieu à 15 heures.

5.

Le Bureau fixe l'ordre du jour de sa prochaine réunion du 11 janvier à 14 h. 30.

- Préparation du Comité directeur,
- Echange de vues sur la politique régionale,
- Organisation et fonctionnement du C.E.P.
- Mise en œuvre du programme 1969 après la réunion du Comité directeur.
- Echange de vues sur les Universités d'été.
- Questions diverses.

6.

L'ordre du jour de la réunion du Comité directeur du 12 janvier est ensuite fixé.

- Adoption du compte rendu de la réunion du Comité directeur du 24 novembre 1968. Décision au sujet de sa diffusion,
- Rapport du Bureau sur son activité. Présentation des décisions prises depuis le 11-11-1968 et explications données par M. Jacquey,
- Rappel des activités entre le 12-11-1968 et le 12-1-1969 (B. Cacérès),
- Situation financière du Mouvement au début de l'année 1969 (J. Rován),
- Etude du projet de programme pour 1969 et décision,
- Proposition du P.E.C. Corrèze en vue de la diminution de la cotisation annuelle du Mouvement,
- Questions diverses.

7.

Sont fixées aussi les dates des prochaines réunions du Bureau :

- 11 janvier 14 h. 30
- 23 janvier 9 h.
- 1 février 14 h. 30
- 13 février 9 h.

8.

Sur une observation présentée par B. Smagghe, il est décidé que le Mouvement prendra en charge les frais de correspondance du délégué du personnel avec les membres du personnel en province dans les limites du raisonnable. La correspondance syndicale reste à la charge des syndiqués. Les réunions syndicales pourront se tenir pendant le temps de travail dans la limite d'une heure par mois.

9.

M. Jacquey présente le projet de règlement intérieur portant statut du C.E.P. et du Collectif des animateurs.

J. Rovan et M. Jacquey étudieront les termes du contrat à proposer au Délégué à la programmation créé par ce texte qui est adopté.

10.

Le Bureau arrête les dates des activités fixes du Mouvement, première ébauche du programme :

- 8 au 13 avril : journées d'études sur la programmation et l'orientation.

— Juin (date à préciser) : discussion du programme pour l'année 1969-1970.

— Juillet : Universités d'été.

— Novembre : Journées d'étude sur les orientations.

A 18 heures, pendant une suspension de séance, le président présente les membres du Bureau au personnel de la rue Cassette.

11.

A la reprise des travaux, une discussion s'engage sur la publication du compte rendu de l'Assemblée générale de Saint-Etienne. Il est décidé de s'en tenir à la publication intégrale, malgré les frais.

12.

Le Bureau examine la deuxième partie du texte relatif au programme de 1969. Ce texte est adopté dans ses lignes essentielles. M. Jacquy, A. Lemarchand, H. de Gisors et J. Rovin sont chargés de la rédaction définitive.

L'ordre du jour étant épuisé, le Bureau se sépare à 20 heures.

Le président,
B. Cacérés

Le secrétaire de séance,
D. Choblet

2 informations sur la vie de Peuple et Culture

voyages d'études

TCHÉCOSLOVAQUIE

Du 1^{er} au 11 décembre 1968, dans le cadre des échanges annuels de Peuple et Culture avec l'Académie socialiste, une délégation de onze membres originaires de Paris et de Province a séjourné en Tchécoslovaquie. Sa composition était indiquée dans notre bulletin d'information n° 1.

Le programme suivi s'est déroulé pour moitié à Prague et a consisté pour l'autre moitié en un circuit qui, en cinq jours, nous a menés, via Olomuc (Olmütz) et Bratislava (Pressburg), en plein centre de la Slovaquie. Loin de se résumer en une succession de conférences ou de discussions en salle, il a donc permis aussi, grâce aux contacts continuels avec les hommes et les choses, un enrichissement qui, par delà l'apparente dispersion des types d'activité et des sujets traités, s'en révélera je crois d'autant plus durable et profond. D'autant qu'à

l'arrière-plan, tant lors des séances de travail que lors des multiples rencontres informelles dont il nous a été donné de bénéficier, les événements récents dont le pays a été le théâtre « pesaient » d'un poids certain.

Sans prétendre donner ici une idée complète et chronologique du séjour, il importe d'en indiquer certains aspects essentiels. Le lundi 2 et le mercredi 3, à Prague, l'occasion nous a été donnée, étant reçus par la municipalité de la ville puis par la Société tchécoslovaque pour les relations internationales, d'avoir un aperçu sur la politique culturelle suivie par la première, et de jeter avec la seconde, qui joue un rôle d'intermédiaire dans les échanges avec l'étranger, les bases de voyages futurs.

Parallèlement, une soirée au théâtre national (opéra **Rusalka** de Dvorak) suscitait au sein du groupe une vive discussion qui allait se poursuivre et dont les prolongements, lors de séances de travail ultérieures avec nos hôtes tchécoslovaques, allaient permettre de préciser certains aspects, dans le contexte du pays, des rapports entre culture, comportements individuels et politique.

Du mercredi 4 au dimanche 8, notre périple en autocar nous a permis de rencontrer, dans les villes où nous nous sommes arrêtés, des représentants de l'Académie socialiste ou des syndicats, entre autres. Nos hôtes avaient prévu, à chaque étape, un thème différent : généralités et aspects idéologiques du travail de l'Académie socialiste (4 décembre à Olomuc), visite de la Maison des Syndicats (et d'un théâtre de marionnettes) le 5 à Zilina, aspects pédagogiques du travail de l'Académie socialiste (6 décembre à Tatranska Lomnica), l'Aca-

démie socialiste et les problèmes politiques (7 décembre à Piestany). Nous comptons, lors d'un rapport plus détaillé, mettre en évidence les conclusions que nous croyons pouvoir tirer de ces contacts, en insistant à la fois sur les côtés positifs et sur les limites de celles-ci.

Les 9 et 10 décembre à Prague, deux séances — au Comité central et au Comité municipal de l'Académie socialiste — permettaient l'une, grâce notamment au Professeur Gustav Bares qui présidait, de faire une synthèse enrichissante des enseignements de la semaine écoulée, et l'autre de préciser le rôle joué au sein de l'Académie socialiste et dans l'éducation des adultes, des forces syndicales.

Enfin, il serait injuste de terminer ce bref résumé sans mentionner la soirée inoubliable, tant sur le plan humain que « politique », passée par six membres de notre délégation chez nos amis M. Filipec et Mme Filipsova; et sans indiquer qu'à la suite de ce voyage, d'autres échanges sont prévus pour 1969, outre les voyages habituels de membres de l'Académie socialiste en France et de Peuple et Culture en Tchécoslovaquie, un échange « régional » aura lieu entre le Tarn-et-Garonne et le Comité régional de l'Académie socialiste à Olomuc. Enfin, un voyage d'études sur les problèmes de l'enseignement, dirigé par Jean-Claude DOUCET, est prévu pour la période du 1^{er} au 9 avril.

Pour la délégation,
Marc VIGNAL.

Notre délégation fut particulièrement sensible à l'accueil chaleureux qui lui fut partout réservé et souhaite pouvoir poursuivre les relations ainsi nouées avec les diverses personnalités et groupes rencontrés.

La cohésion de la délégation nous semble devoir être soulignée : elle tenait à la fois au nombre relativement restreint des participants et à des préoccupations communes déjà débattues antérieurement entre la majorité des membres du groupe.

Au cours du séjour, un effort particulier a été tenté pour que chaque membre du groupe puisse d'une part satisfaire ses propres besoins d'information (c'est ainsi que durant les « temps libres », de nombreux contacts individuels furent pris qui profitèrent aussi à l'ensemble des camarades) et, d'autre part, se sentir responsable de la vie même du groupe. Le principe d'une présidence tournante — qui a beaucoup intéressé les camarades tchèques qui y ont vu là « une vraie démocratie » — a été proposée dès le premier soir par G. Cacérès que le Bureau national avait nommée chef de la délégation. C'est ainsi que chaque membre du groupe prit en charge la responsabilité d'une journée faisant l'apprentissage du rôle de représentant de la délégation. Des réunions internes permirent de préparer collectivement les interventions et les questions à poser lors des réceptions et de faire le point.

Nous pensons en outre que notre voyage aurait gagné à être différemment préparé, et nous saisissons le Bureau national de propositions en ce sens.

Disons encore combien fut pour nous passionnant de prendre conscience des problèmes que se posent nos ca-

marades tchèques à la fois pour rester fidèles à la notion de socialisme, qu'ils ne remettent pas en question, et pour travailler effectivement à la construction d'un socialisme « à visage humain », ceci au milieu de multiples difficultés.

La délégation va rédiger un rapport complet sur les informations qu'elle a pu recueillir et souhaite que ce rapport soit porté à la connaissance de l'ensemble des adhérents.

Geneviève CACERES.

activités nationales

formation

Dynamique de groupe, sessions assurées par Yves Cailaud à l'Ecole d'action sociale et à l'Ecole pratique du service social (décembre 1968). Une session a été assurée par J.-C. Doucet au Centre de recherche et de formation pour l'Education sexuelle.

Réflexions sur les attitudes pour les maîtres des classes de transition et de terminales pratiques, quatre sessions assurées par J.-C. Doucet au Centre inter-académique de Saint-Etienne et au Centre de formation du Mans.

Cours sur l'Education populaire, cinq séances ont été assurées, en novembre et décembre 1968, par B. Cacérés à l'Ecole d'action sociale.

relations extérieures

Participation à un certain nombre de réunions :

— sous-commission « Introduction de la participation

dans la gestion et la direction des centres et établissements de l'éducation surveillée ».

- groupe de travail convoqué par Laurent Schwartz, conseiller technique au Cabinet du ministre de l'Éducation nationale, pour la préparation d'un dossier sur l'éducation permanente à la demande du ministre de l'Éducation nationale.
- réunion plénière du Collectif des associations (au F.I.A.P.) (1).
- assemblée générale du C.R.I.J.E.F.
- commission « Structures » du Collectif des associations
- C.R.E.P.A.C. (Centre de recherches sur l'éducation permanente et l'action culturelle).
- commission de réforme du D.E.C.E.P. (Diplôme d'études de conseiller d'éducation populaire).

J. Rovin a reçu un groupe de responsables de l'Istituto per lo sviluppo culturale dei laboratori de Rome (2 décembre 1968) et a prononcé une conférence sur la crise française à l'Université populaire de Hildesheim (Allemagne), le 9 décembre 1968.

(1) : Un montage, rassemblant les principaux textes et travaux tant du Collectif des associations que du GERE, paraîtra prochainement sous forme de fiche pédagogique « Peuple et Culture ».

commissions

La **commission « Cinéma »** s'est réunie le 3 janvier 1969 pour évoquer les actions engagées, étudier les formes d'action possibles (stages nationaux dans le cadre des Universités — fiches...) et l'inauguration matérielle du groupe.

Le groupe se propose de rédiger une charte définissant clairement les positions du groupe.

La **commission « Entraînement mental »** s'est réunie le 21 décembre 1968.

La commission a étudié la possibilité d'« une série de réunions où chacun exposerait l'apport de l'entraînement mental dans un domaine spécifique » (prise de décision, lecture rapide, expression orale, etc.). Cette série pourrait aboutir à une **Université** « où les stages en tant que tels n'existeraient plus, mais où chaque instructeur traiterait son domaine propre en fonction des données de l'entraînement mental ».

La Commission se réunira à nouveau le 25 janvier : **Entraînement mental et prise de décision**, par J.-F. Chosson.

informations régionales

isère

Stage de jeunes travailleurs (15-21 décembre 1968)

Ce stage « congés culturels » réunissant 33 jeunes travailleurs de 17 à 19 ans (30 garçons et 3 filles) a eu lieu à Uriage (Isère).

Animé par Bernard Smagghe, Jean-Claude Doucet, Gérard Schepens et Marc Vignal, il a été consacré notamment à des projections de films, la poésie, la musique, des séances de travail.

Rhône-Alpes : Journée d'études sur l'action régionale de P.E.C. (22 décembre 1968) :

Cette journée réunissait les groupes locaux de l'Isère, de la Loire et de la Haute-Savoie. Les conclusions de cette journée sont les suivantes :

1. — La nécessité d'avoir pour la région Rhône, Loire, Alpes **une existence organisée à Lyon**. Peuple et Culture est loin d'ailleurs d'inexister dans la région lyonnaise et à Lyon même. Cependant, ceux qui se réfèrent, dans leur action culturelle, à Peuple et Culture sont restés jusqu'ici isolés, bien que nombreux. Il est prévu de provo-

quer une rencontre de l'ensemble des adhérents du Rhône d'ici la fin janvier.

2. — **L'action spécifique régionale** : de par sa situation géographique, de par ses équipements et de par son développement culturel présent des actions spécifiques sont à retenir dans les intentions « naturelles » d'action régionale :

— les maisons des jeunes et de la culture, les maisons de la culture (par ex.), les maisons ou centres de promotion sociale y sont nombreux, de même que les structures de diffusion culturelle, tels les musées et les bibliothèques, sont très actifs.

— les équipements d'accueil sont eux aussi variés, nombreux et souvent bien équipés.

— enfin, la vocation à l'accueil touristique, au développement d'activités de plein air, aux classes vertes et aux classes de neige, aux espaces verts, aux parcs naturels (Vanoise, Vercors, Oisans), est évidente.

La vocation régionale d'accueil touristique, le développement des activités de plein air et l'animation des parcs naturels feraient l'objet d'une université de printemps en 1970.

L'élaboration et la participation à la mise en œuvre d'une politique régionale de développement culturel constituent un deuxième axe permanent de travail.

3. — **Une activité régionale commune et collective : l'Université d'été 1969 sur la transformation de l'école en un système d'éducation permanente.** C'est un projet qui doit d'abord avoir l'agrément du Mouvement. Mais s'il en était rapidement ainsi, l'objectif est de réaliser

non plus une « Université d'été en soi », mais de déclencher une action à long terme, expérimentale globale, dont « l'Université d'été » n'est qu'un moment. Le recrutement serait à dominante régionale. Les responsabilités de cette vaste action se feraient en étroite collaboration entre le National et une équipe régionale responsable.

4. — Un profit régional aux activités de groupes locaux.

Certaines activités des groupes locaux, particulièrement celles actuelles déclenchées par P.E.C. Isère, peuvent être ouvertes au profit des animateurs des groupes locaux de toute la région. En fait, certaines de ces activités et surtout celles de formation peuvent être considérées comme des activités régionales : il en sera ainsi en 1969 pour :

a) le stage sur l'art moderne dans le monde moderne du 16 au 23 février,

b) le stage en Yougoslavie du 24 mai au 1^{er} juin « sur le développement culturel en Yougoslavie »,

c) le stage sur « l'éducation populaire en Allemagne Fédérale » du 1^{er} au 7 décembre.

5. — Constitution en 1969 d'une équipe d'instructeurs spécialisés sur les méthodes.

Les demandes d'intervention dans ce domaine sont constantes : il est difficile d'y répondre sans constituer l'équipe régionale d'intervention. Perret, animateur national en résidence à Anecy, est chargé de cette question.

6. — Enfin, une aide temporaire sera apportée aux amis du Vaucluse qui entretiennent d'amicales relations avec la région depuis longtemps. Il faut cependant trouver une solution à leurs problèmes dans le cadre d'une action

spécifique qui leur soit propre et dans un autre regroupement régional, à créer.

Art moderne dans le monde moderne.

Le groupe Peuple et Culture de l'Isère organise, du 16 au 23 février 1969, un stage sur l'**art moderne dans le monde moderne** (commission « Arts plastiques » et action culturelle du groupe). Ce stage itinérant (participation aux frais fixée à 250 F. — il est possible de solliciter une bourse de « congés culturels ») se propose de réunir, pendant huit jours, 30 stagiaires et de conduire ceux-ci de Grenoble à Stuttgart, Ulm, Munich et Ottobeuren.

Les grandes lignes du programme de ce stage, établies dans la double perspective de la formation et du développement de l'action culturelle, sont les suivantes :

— l'art moderne dans les musées et les relations des musées avec les autres institutions culturelles

-- les arts dans une politique de développement culturel, dans l'urbanisme et la vie quotidienne

-- la sensibilisation à l'art moderne : l'enseignement artistique à l'école, dans les institutions de jeunes, d'adultes, le rôle de l'éducation populaire

-- les centres culturels : centres de création et de diffusion de l'art moderne, centre de confrontation.

Séjour franco-québécois à Grenoble (6-9 janvier 1969)

Ce séjour n'est qu'une partie d'un programme général d'accueil en France de 40 jeunes Canadiens de 16 à 25 ans.

Le programme a été conçu pour donner à ces jeunes Canadiens une vue d'ensemble de Grenoble et de sa région :

géographie, urbanisme, équipements sportifs, culturels, sociaux, industriels et universitaires de Grenoble; les vallées touristiques et industrielles du Dauphiné (Grésivaudan, Romanche, Oisans, Chartreuse, Voironnais).

loire

Dans le cadre du Centre interprofessionnel de promotion de la Loire, Bénigno Cacérès, président de Peuple et Culture, a fait, le 18 décembre 1968, une conférence suivie d'un débat sur le thème : **Education populaire et éducation permanente**, devant un public de 250 personnes comprenant en majeure partie des cadres de l'industrie, des responsables syndicaux et des membres de l'Education nationale. Au cours de cette même séance, M. S. Roussiez, du groupe Peuple et Culture de la Loire, a présenté les objectifs du groupe régional.

— Le groupe de la Loire a organisé :

● deux carrefours-débats (28 novembre-12 décembre 1968) consacrés à la Maison de la culture et des loisirs de Saint-Etienne, en vue de la publication d'un dossier « Pec-Loire » sur cette question.

● une réunion de travail (22 décembre 1968), au plan de la région Rhône-Alpes (avec la participation de l'Isère, de la Haute-Savoie et du Vaucluse) pour la coordination des activités de P.E.C. au niveau de cette région.

— Plusieurs militants du groupe de la Loire ont participé de façon continue à l'animation de la Maison de la

culture et des loisirs de Saint-Etienne et aux commissions de travail du Centre culturel stéphanois (cinéma-photo-formation d'animateurs culturels).

~~~~~ meurthe-et-moselle ~~~~~

Monique Mettauer, directrice du C.E.T.M. de Toul-Valcourt et correspondante de P.E.C. a assuré cinq séances de 2 heures d'initiation à l'entraînement mental pour 15 professeurs techniques adjoints (industrie de l'habillement). Six autres séances sont prévues pour le deuxième trimestre 1969.

~~~~~ nord ~~~~~

Activités de formation

● **novembre 1968** : trois journées consacrées à un stage sur le thème : **L'entraînement mental, pour quoi faire ?**, animé par Jean Benaïm, dans les locaux de l'auberge de jeunesse de Lille.

● **décembre 1968** : week-end sur les thèmes : **Sciences sociales et action culturelle, comment le sociologue peut-il aider les animateurs d'éducation populaire ?**, animé par Maurice Imbert, dans les locaux de l'auberge de jeunesse de Lille.

— week-end sur le thème : **La chanson pour vivre mieux** (connaissance de la chanson — initiation à la pratique d'un disco-club) animé par Mme Angèle Guiller, dans les locaux de la Maison des jeunes et de la culture de Sallaumines.

● **octobre 1968-juin 1969**

Peuple et Culture du Nord et la Maison des jeunes et de la culture de Sallaumines ont assuré, d'octobre à décembre 1968, le premier trimestre d'un **cycle de formation d'animateurs de ciné-clubs** qui se poursuivra pendant les deux premiers trimestres de 1969 (programmes non encore fixés). Chaque trimestre comprend deux week-ends de projection et une journée de travail de groupe et de débats.

● **janvier 1969** — projet d'un week-end à Lille sur le thème : **Initiation à la sémantique générale.**

● **février 1969** — projet d'un week-end sur le thème : **l'école pour quoi faire ?** et de deux journées de **réflexion sur l'action des lycéens**, dans le cadre de la formation d'animateurs de maisons de jeunes.

— week-end ((21-23 février) à Lille sur le thème : **Evolution et approfondissement de l'entraînement mental** animé par J.-F. Chosson.

● **mars 1969** — projet d'un week-end sur **l'expression.**

Information

Le groupe Peuple et Culture du Nord diffuse

● une lettre d'information destinée aux membres du Comité Directeur régional (n° 1 - novembre 1968)

● un document de liaison ronéotypé présentant les activités réalisées et celles en cours de réalisation et contenant diverses rubriques d'informations générales : commission de P.E.C.-Nord — documentation — adresses utiles et documents de travail (extraits d'ouvrages). Le Comité Directeur de P.E.C.-Nord s'est réuni, le 15 janvier 1969, à Douai, pour définir orientations et programmes pour 1969.

~~~~~ haute-normandie ~~~~~

ANIMATION — Ces activités sont exceptionnelles et expérimentales et toujours destinées à préparer des activités de formation de cadres dans certains secteurs ainsi explorés (prévention, information sexuelle, lecture publique, cinéma, etc.).

FORMATION — Ces activités seront regroupées dans un Centre de formation et de perfectionnement des animateurs de Haute-Normandie, dirigé par R. Boucher.

Le public se compose de professionnels en fonction, d'animateurs bénévoles, de cadres bénévoles et de personnes engagées dans d'autres secteurs que celui de l'éducation populaire et permanente.

Différents types de formation sont présentés permettant la préparation au D.E.C.E.P., au diplôme de moniteur-éducateur, au concours de titularisation de moniteur-éducateur, au concours d'entrée dans une école d'éducateurs spécialisés ou au centre de formation des ani-

mateurs socio-culturels du ministère de l'Agriculture (centre de Dijon).

Une année dite de « culture générale » est organisée pour les publics d'un niveau trop faible.

Ces activités sont faites en liaison avec des commissions (méthodologie, lecture, information sexuelle, prévention). Elles sont en outre faites, soit directement par P.E.C. pour des publics « privilégiés » (congrès cadres-jeunesse pour jeunes travailleurs, animateurs de foyers ou maisons de jeunes), soit à la demande d'organismes ou d'associations.

RECHERCHE

● Formation méthodologique : animation de groupe — conduite de réunion — expression orale — expression écrite — dynamique des groupes.

● sciences humaines et sociales appliquées à l'Education populaire et permanente.

● Techniques d'animation et diffusion de la culture.

● Application des techniques et méthodes de l'Education populaire pour la formation des cadres et l'intervention pédagogique dans des secteurs ne relevant pas habituellement de l'éducation populaire (prévention — inadaptation sociale des jeunes et des adultes).

● Institut Universitaire de technologie carrières sociales et Unité de recherche et d'enseignement des services de l'éducation.

Les finalités des interventions de P.E.C.-Haute-Normandie sont définies par la motion que nous avons présentée

à l'Assemblée générale de l'association nationale, les 10 et 11 novembre 1968. Les applications pratiques et régionales de ces orientations seront définies publiquement, en janvier, à Rouen, et, en février, au Havre.

~~~~~ puy-de-dôme ~~~~~

Réunions de coordination des Associations à base nationale.

Réunions de la commission lecture.

Réunions du Bureau Puy-de-Dôme.

Week-end de la commission formation civique pour l'étude d'un stage « Connaissance de la capitale régionale » (14-15 décembre 1968).

Du 16 au 21 décembre 1968, a eu lieu, au CREPS de Châtel-Guyon, un stage « Congés Culturels » qui réunissait 12 jeunes stagiaires du Puy-de-Dôme et de l'Allier envoyés par des Comités d'entreprises. Le programme de ce stage comprenait l'étude des problèmes des loisirs, la méthodologie de la conduite des réunions et des informations sur les problèmes actuels de l'éducation ouvrière et du mouvement ouvrier. Ce stage était dirigé par Bénigno Cacérès et D. Dumas, avec la participation d'Andrée Durand.

Formation d'animateur d'éducation populaire

Dans le cadre des séances de formation des animateurs d'éducation populaire, Bénigno Cacérès, président de Peu-

ple et Culture, a assuré le jeudi 19 décembre 1968 une journée d'information sur les problèmes de l'éducation populaire pour 10 participants qui préparent le **CEDEP**.

Le 27 décembre 1968, a eu lieu une réunion de la commission « formation civique ».

Le 7 janvier 1969, la Société d'aménagement Auvergne-Limousin (SOMIVAL) a tenu une réunion en vue de la création d'un centre de formation d'animateurs ruraux. Peuple et Culture du Puy-de-Dôme était représenté par Andrée Durand.

Le 8 janvier 1969, le groupe Peuple et Culture du Puy-de-Dôme a tenu son Bureau.

Le groupe « Lecture » de PEC-Auvergne organise des veillées culturelles toutes les quinzaines. Elles sont consacrées à la découverte en commun de livres nouveaux, par la simple lecture, l'illustration auditive, visuelle et l'échange de point de vue.

~~~~~ haute-savoie ~~~~~

Depuis octobre 1968, expérience pédagogique (qui se déroulera jusqu'en août 1969) sur le thème général : **le Cadre de vie**. Deux interventions ont déjà eu lieu : **Milieu de vie**, par J. Duminy, architecte-urbaniste, et **la Commune et le pouvoir communal**, par L. Besson, directeur de la Maison de la promotion sociale de Chambéry.

Ces journées sont destinées aux éducateurs et éduqués relevant de divers organismes de réadaptation du département et sont ouvertes à tous ceux qui le désirent.

Le 7 novembre 1968, Bénigno Cacérès a donné une conférence sur le thème : **Education et culture**, dans les locaux de la Maison des jeunes et de la culture d'Annecy-Novet.

En décembre 1968, un séminaire a eu lieu avec J. Duma-zedier, dans le cadre des travaux déjà en cours sur l'expérience éducative du « Logis ».

Un certain nombre de camarades ont participé à l'animation et à la réalisation du numéro 1 de la nouvelle revue annécienne **Annecy 1969** « Pour une action culturelle » (5 numéros par an, abonnement : 7 F. M.J.C. Novel, place Annapurna — Annecy). Cette revue a, entre autres, pour objet, de jeter les bases d'un comité régional d'action culturelle.

~~~~~ **tarn-et-garonne** ~~~~~

Activités internationales

Echanges franco-tchécoslovaques

R. Mariet a entrepris une prospection dans la région Aude-Pyrénées auprès d'organismes et de collectivités locales susceptibles d'être intéressés par des échanges franco-tchécoslovaques. M. Louis Delmas, maire de Montauban, entre autres, a donné une réponse favorable.

Echanges franco-allemands

Le premier cours pour adultes d'apprentissage de l'allemand s'est terminé en décembre. Une seconde expérience est envisagée.

—voyage d'études pour cadres ruraux en pays de Bade (14-22 décembre) sur les thèmes : **coopération agricole dans le secteur vinicole et fruitier et vie des collectivités locales** (40 participants).

Aménagement des sols de vacances

Dans le cadre de l'aménagement du plan d'eau de Malause la première commission extra-municipale a été créée. Un protocole d'accord PEC-FOL-Eclaireurs de France prévoit l'implantation d'installations complémentaires regroupées dans un Centre d'animation populaire et de promotion sociale. Le groupe PEC du Tarn-et-Garonne a en outre déposé une demande de subvention pour l'achat d'un terrain et la construction d'installations qui lui seraient propres. M. Louis Delmas, maire de Montauban a émis un avis favorable.

Une expérience d'animation globale en milieu rural : Vazerac

Cette expérience a été menée sous la responsabilité de Monique Choblet qui a rédigé un important mémoire (1) sur **les motivations de cette expérience** (« La commune est en danger en elle-même et par rapport au développement de la nation » — « toutefois, elle est capable d'évo-

(1) Ce document ronéoté de 47 pages peut être consulté au Service « Documentation » de PEC National.

lution ») et sur la stratégie à **mettre en place** (« lecture », « théâtre », « création d'une association et mise en place d'une instance de synthèse étudiant les résultats de chaque secteur »).

Dès le 6 octobre 1968 (et tous les dimanches matin) l'équipe « lecture » a assuré le fonctionnement d'une **bibliothèque sur la place publique de Vazerac**, prêtant des livres aux jeunes et aux adultes.

Prestations extérieures

Le Foyer de progrès agricole de Moissac a demandé à PEC de prendre en charge les activités socio-culturelles de la section du BPJA, à raison de trois heures par séance, le samedi après-midi : le nombre de participants est de 30, l'encadrement est assuré par Monique Choblet. Les premières séances ont eu pour thème : **les grands moyens de diffusion, comment lire un journal.**

~~~~~ vaucuse ~~~~~

Participation à la réunion de coordination des activités de Peuple et Culture pour la région Rhône-Alpes. Projet de week-end à la Maison des jeunes et de la culture de Montélimar (Drôme) sur l'entraînement mental et la dynamique de groupe, pour une dizaine d'animateurs de cette maison de jeunes.

3 informations générales

stages a.d.e.l.s.⁽¹⁾ pour 1969

- **16-20 février 1969** : l'aménagement du territoire et la régionalisation dans le cadre de la préparation du VI^e plan (mécanismes d'élaboration, interventions possibles...)
- **7-11 avril 1969** : l'éducation civique à l'école à partir de la vie locale; recherche d'une pédagogie adaptée,
- **13-17 mai 1969** : la ville et le citoyen; initiation à l'urbanisme; les opérations d'aménagement,
- **19-24 mai 1969** : méthode d'enquête : à la découverte de la commune, de ses institutions et associations, de son champ d'action... (en collaboration avec le GREP (2), la fédération nationale des foyers ruraux),
- **9-13 juin 1969** : l'animation au service de la participation (en collaboration avec l'institut Promotion-animation)

(1) Association pour la démocratie et l'éducation locale et sociale. 94, rue Notre-Dame des Champs. PARIS VI^e,

(2) Groupe de recherche pour l'éducation et la promotion, 31, rue Singer - PARIS XVI^e.

● **8-12 septembre 1969** : le développement socio-culturel de la cité dans la perspective d'une action concertée; relation pouvoir local et associations volontaires (en collaboration avec le CCO (1).

Cette liste est donnée à titre indicatif. Pour plus de précision, on peut s'adresser au siège de l'association.

g.r.e.p. ⁽²⁾

En supplément au N° 8 de la revue **POUR**, le G.R.E.P., sous le titre **la Formation d'adultes, 1968-1969, stages et rencontres**, publie le calendrier de ses activités. Les thèmes ou disciplines abordés dans ces stages, journées d'études, colloques, sont les suivants :

- méthodes et techniques d'animation,
- socio-pédagogie de la promotion rurale,
- formation des élus locaux et sociaux (avec l'ADELS),
- développement culturel.

(1) Centre de culture ouvrière, 51, rue J. Zablé, NOGENT/ Marne. 94.

(2) Groupe de recherche pour l'éducation et la promotion.

g.e.r.e.a. ⁽¹⁾

« Le GEREА composé de la majorité de l'ensemble des mouvements d'éducation d'adultes poursuit les buts suivants :

- a) une information mutuelle sur les problèmes de l'éducation permanente, la recherche pédagogique, les activités et méthodes de l'éducation populaire; au besoin les moyens d'animation seront mis en commun;
- b) la représentation auprès des pouvoirs publics;
- c) la liaison avec tous les organismes publics et privés concernés par l'éducation des adultes;
- d) une action précise auprès des instances internationales;
- e) la sensibilisation des opinions publiques.

« Dans son Assemblée générale du 6 novembre, le GEREА a décidé, à la lumière de l'expérience des mouvements d'éducation d'adultes et en tenant compte de l'ensemble des facteurs économiques et sociaux de la France, d'étudier un plan détaillé d'éducation permanente, de proposer en janvier 1969 au gouvernement et aux parlementaires

(1) Groupe d'études et de recherches pour l'éducation des adultes, 31, rue Singer, PARIS XVI^e.
Ce texte est un communiqué du secrétaire général du GEREА.

un projet précis de loi cadre sur l'éducation permanente, axée sur trois thèmes : finalités, structures, moyens.

« Les groupes de travail déjà constitués tiendront compte des réformes de l'enseignement supérieur et des projets de régionalisation.

« C'est dans cette optique que le GEREА prendra des contacts étroits avec l'ensemble des confédérations syndicales concernées. »

a.c.n.a.j.e.p. ⁽¹⁾

L'Association a tenu son Assemblée générale, les 7 et 8 décembre 1968, à l'issue de laquelle est paru le communiqué suivant :

« Les « assistants » de jeunesse et d'éducation populaire ressortissant au Secrétariat d'état à la Jeunesse et aux Sports, se sont réunis pour la première fois à Paris les 7 et 8 décembre 1968 en Assemblée générale grâce à leur Association corporative nationale (A.C.N.A.J.E.P.).

« Au cours des débats passionnés qui ont eu lieu au théâtre Mouffatard, première M.J.C. de France, les « assis-

(1) Association corporative nationale des assistants de jeunesse et d'éducation populaire, 8, rue Auber - PARIS IX*.

tants » ont évoqué un certain nombre de problèmes corporatifs et dressé le bilan de leurs revendications. Parmi celles-ci, la titularisation comme fonctionnaire « pensant » de la catégorie A a été reconnue comme l'objectif numéro un. Les « assistants », véritables adjoints d'inspection, aux charges nombreuses, ont contesté leur appellation et capitalisé leurs mécontentements. Eléments de contact, auxquels n'échappent nullement les soucis des responsabilités administratives, les « assistants » se sont déclarés solidaires des inspecteurs Jeunesse et Sport. Une délégation de l'ACNAJEP a d'ailleurs entamé le dialogue avec Monsieur Kirch, Chef de Cabinet de Monsieur Comiti.

« Ayant réalisé l'unité de leurs corps disparate, composé de détachés de l'enseignement et de personnel auxiliaire, les « assistants » membres de l'ACNAJEP ont affirmé leur solidarité en ces jours difficiles avec les Associations et Fédérations d'Education populaire, refusé à l'unanimité la perspective d'une « fonction » temporaire, réclamé un statut décent et des moyens plus adaptés pour mener à bien ce qu'ils considèrent comme une « carrière » d'hommes et des femmes responsables à tous les échelons de la société. »

~~~~~ livres et revues ~~~~~

Nous vous indiquons ici, à titre d'information générale, quelques ouvrages parus en décembre 1968 et dont les thèmes ont paru directement se rattacher à nos préoccupations.

FRANÇOIS (Louis). — **Le droit à l'éducation**. — Paris, UNESCO, 1968. (Coll. « L'UNESCO et son programme »).

GERBOD (Paul). — **La vie quotidienne dans les lycées et collèges au XIX^e siècle**. — Paris, Hachette, 1968.

MAC LUHAN (Marshall). — **Pour comprendre les mass-media**. — Paris, Ed. du Seuil, 1968.

traduction française du deuxième ouvrage d'un auteur dont on a déjà beaucoup parlé.

POUR « connaître la promotion collective en agriculture ». — Revue du GREP, N° 6 — 7, 1968.

PROST (Antoine). — **Histoire de l'éducation en France de 1800 à 1968**. — Paris, Armand Colin, 1968. (Coll. « U »).

THOMAS (Jean). — **Des maîtres pour l'école de demain**. — Paris, UNESCO, 1968. (Coll. « L'UNESCO et son programme »).

TRICHAUD (Lucien). — **L'éducation populaire en Europe**. — Paris, Ed. Ouvrières, 1968. (Coll. « Vivre son temps »). Tome I, Grande Bretagne.

L'association « Culture populaire et sciences sociales » (1) dont un des animateurs est J. Dumazedier, vient d'éditer une fiche technique sur **la prospective**.

Notre ami Gérard Barbin, Directeur général de l'Institut coopératif Desjardins (2) qui nous a reçu si aimablement lors de notre Université d'été au Canada en 1967, vient de faire paraître **Réflexion faite**, réflexion sur cinq ans d'activités sur son institut, réflexion qui aiderait les animateurs français de l'éducation populaire dans leur action.

(1) 66, rue J. Chaleil - VIROFLAY. 78.

(2) Avenue des Commandeurs. LEVIS (Canada).

PEUPLE ET CULTURE, 27, Rue Cassette Paris-VI

Revue d'Education Populaire

Directeur Gérant : J. Dumazedler

Rédacteur en Chef : B. Cocérés



Copyright Peuple et Culture *Tous droits de reproduction réservés*

Com. Parit. 33.096

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 1969.

Imp. Hermel. 49, rue Hermel — Paris-18